

Aventicensia. II, La Porte de l'est, fouilles et restauration

Autor(en): **Mayor, Jaques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **1 (1899)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-157048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Zugleich gibt der „Anzeiger“ von jetzt an den Veröffentlichungen aus dem „Verbande der Schweizerischen Altertumssammlungen“ und der „Schweizerischen Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler“ Raum. Im übrigen soll die Zeitschrift weiterführen, was sie bisher erstrebt hat. Ihr Inhalt wird demnach in zwei Hauptabteilungen zerfallen:

1) in freie wissenschaftliche Beiträge, sei es als *Abhandlungen* über einzelne Gebiete der schweizerischen Altertumskunde oder als Quellenmaterial zu solchen aus Archiven u. s. w. und

2) in *Mitteilungen* aus dem Landesmuseum, aus dem Verbande der schweizerischen Altertumssammlungen, der Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler und den verschiedenen Kantonen. Daran werden sich Anzeigen mit Bezug auf die Publizistik dieser Institute und Gesellschaften und ein Litteraturverzeichnis schliessen.

Als Beilage wird die im Auftrage der eidgenössischen Landesmuseums-Kommission von Prof. Dr. J. R. Rahn herausgegebene Separatpublikation „Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler“ auch fernerhin erscheinen.

Beiträge für den ersten Teil des „Anzeiger“ sind an Herrn Prof. Dr. J. Zemp in Freiburg, solche für den zweiten Teil an die Direktion des schweizerischen Landesmuseums in Zürich zu richten.

Möge so der „Anzeiger“ seine bisherigen Aufgaben weiter erfüllen, und an Bedeutung noch gewinnen durch seine offizielle Stellung — diesen Wunsch geben wir der neuen Folge zum Geleite.

Aventicensia.

II.

La Porte de l'est, fouilles et restauration.

Extraits du premier rapport adressé à M. le Dr. K. Stehlin, président de la Commission romaine de la Société suisse des monuments historiques

par Jaques Mayor.

1. Situation, fouilles précédentes, état avant les fouilles de 1897.

La „porte de l'est“ se trouve dans la section la moins mal conservée de l'enceinte romaine d'Avenches; elle occupe à peu près le centre du front nord-est de cette enceinte. Il paraît vraisemblable qu'elle formait l'une des entrées principales de la ville antique, et que la voie qui la traversait, coupant ensuite en longueur et en deux moitiés à peu près égales le vaste emplacement circonscrit par la muraille, était elle-même l'artère la plus importante, le *decumanus major*. On verra par le croquis du plan de situation (fig. 1) que le chemin actuel de Combes suivrait approximativement, entre la porte de l'est et le théâtre, le tracé de cette artère, dont on a retrouvé les vestiges entre le théâtre et le front sud-ouest de l'enceinte.

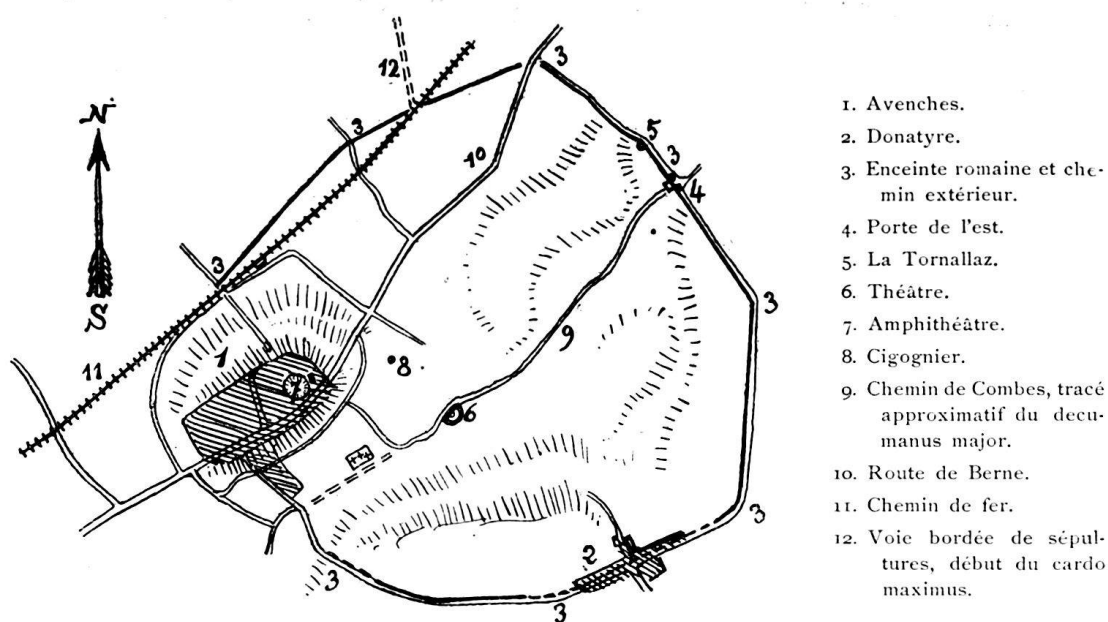


Fig. 1. Plan de situation.

L'état de nos connaissances sur la topographie aventicenne ne permet pas de fixer avec certitude l'emplacement d'autres portes. Il semble résulter, du reste, des renseignements donnés par le plan publié en 1888¹⁾ que des modifications profondes ont eu lieu dans le régime des portes de l'ancienne enceinte. On a relevé, en effet, des vestiges indéniables de voies romaines franchissant la muraille en des endroits où elle ne discontinue point, aujourd'hui encore, où il n'y a aucune ouverture quelconque. Tel est le cas, par exemple, pour l'importante voie bordée de sépultures, figurée à l'extrême angle nord de la cité, en dehors de l'enceinte, et qui, se prolongeant à l'intérieur, formait probablement le *cardo maximus*.

L'emplacement de la porte de l'est est toujours resté visible; plusieurs auteurs, sans le désigner exactement, ont mentionné le fait qu'une porte existait „du côté du levant“²⁾. Avant nos fouilles, il était caractérisé par une interruption de la muraille d'enceinte, longue de plus de 25 mètres et située perpendiculairement au débouché du chemin de Combes, à la croisée de celui-ci avec le chemin communal tendant de Donatyre à la route de Berne en longeant l'enceinte à l'extérieur (voy. fig. 1). De là on domine toute la partie basse du territoire de l'ancien Aventicum et l'on voit en enfilade les croupes verdoyantes qui s'étagent jusqu'à Donatyre; au loin se dresse la colline de l'Avenches moderne; le point de vue est délicieux. Cet endroit est à la cote 490 m. environ *s. m.*, tandis que l'angle supérieur du front nord-est est à 515 et l'angle inférieur (vers la route) à 442.

¹⁾ *Bulletin de l'association pro Aventico*, n° 2.

²⁾ Conf. entre autres, Aubert-Parent, *Mémoires et dessins des Antiquités du Canton de Vaud*, 1810. Ms. de la Biblioth. de Berne, *Hist. Helv.* VIII 70.

La porte faisait corps avec le mur d'enceinte. Qu'en apparaissait-il avant nos fouilles (fig. 2)? Du côté du nord, la muraille disparaissait en grande partie sous les broussailles; aucun vestige de parement n'était visible et des

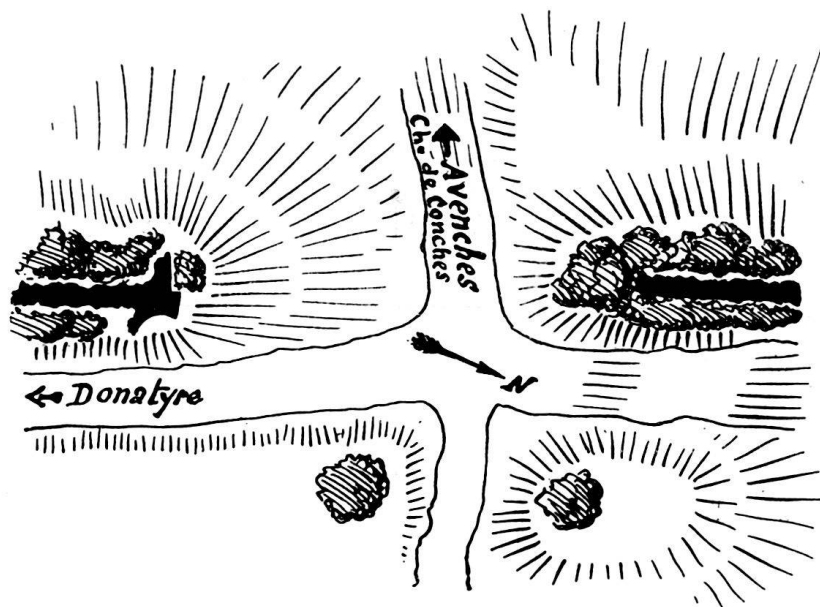


Fig. 2. Emplacement de la porte de l'est, avant les fouilles.

inégalités du sol laissaient seules supposer la présence de substructions plus étendues que celles de la muraille elle-même. Du côté du sud, il y avait aussi des broussailles, mais on remarquait autre chose : à l'extérieur, une partie de mur dressée sur plan concave et bien parementée en petits moëllons de calcaire jaunâtre, coupée à angle aigu par un retour formant pied-droit et présentant à l'intérieur une saillie ou contrefort à angle droit (fig. 3). C'est cette disposition qui permettait de dire qu'il y avait eu là une porte; porte monumentale vraisemblablement, ayant dû posséder plusieurs ouvertures, la longueur de l'interruption du mur d'enceinte et la coutume des architectes romains le laissant supposer, mieux encore que les sondages sommaires exécutés entre 1830 et 1840 ¹⁾. Au nord, les vestiges de la porte, soit ses points de suture avec le mur d'enceinte, s'élevaient à plus de 3 mètres au-dessus du sol du chemin extérieur; au sud, ils s'élevaient encore à 4 mètres. Comme on le voit, il subsistait peu de chose, hors du sol, d'un monument qui avait eu certainement de l'importance. On enregistrera avec d'autant plus de satisfaction les résultats des fouilles qui ont permis — qui permettront mieux encore après une nouvelle campagne — de se rendre un compte exact du plan de la porte de l'est.

¹⁾ Eug. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, p. 42. — Nous ne savons rien sur ces sondages, mais on peut leur attribuer les dégradations les plus récentes que les ruines de la porte de l'est ont subies.



Fig. 3. Partie sud de la porte de l'est, avant les fouilles (1895).

2. Programme des fouilles actuelles.

Nous remarquons avec inquiétude, depuis 1895, que les vestiges apparents de la partie sud de la porte de l'est se dégradent de plus en plus. Il importait donc de procéder, dans le plus bref délai possible, à une consolidation sérieuse, marchant de front avec une étude attentive de ces vestiges et des substructions qui devaient exister dans le sol.

Nous nous étions proposé, lors des études préparatoires relatives à cette affaire, de déblayer complètement, par étapes, l'emplacement de la porte, dont on ne soupçonnait pas les dimensions en largeur, en commençant par la partie sud, la mieux conservée. Les travaux de relevé et de réfection devaient suivre tout naturellement cette première opération.

Depuis lors, ce plan primitif a pris une toute autre ampleur. Après avoir étudié attentivement, avec M. Albert Naef, les sections du mur d'enceinte voisines de la porte, nous reconnûmes la nécessité de procéder peu à peu à l'étude — non encore commencée, on peut le dire — de ce mur d'enceinte, qui nous réserve encore bien des surprises et dont le tracé sur le plan de 1888 devra recevoir d'assez nombreuses rectifications. Bornant pour le moment nos désirs à la section dans laquelle est comprise la porte de l'est, nous prîmes la résolution d'étudier à fond toute la partie comprise

entre la porte (celle-ci incluse) et la seule tour encore conservée, la Tornallaz, située au nord et à environ 130 mètres de la porte. Dans cette section, le mur d'enceinte est conservé sur une assez grande hauteur; il doit posséder les restes d'une autre tour, à mi chemin entre la porte et la Tornallaz et son parement est encore visible en quelques endroits, au niveau du sol. La Tornallaz elle-même, restaurée d'une façon malheureuse en 1856, demande à être examinée de près, soit au point de vue des modifications qui y ont été apportées par la restauration, soit au point de vue de son état primitif, dont certains vestiges retrouvés laissent espérer que les recherches présenteront un vif intérêt.¹⁾ Enfin, il y aura lieu de fixer le tracé exact de la voie romaine, soit au-dedans de l'enceinte, soit au-dehors, où peuvent se trouver des sépultures. Ce programme est assez grandiose; on ne peut douter de l'importance des résultats à obtenir quant à la topographie aventicienne, négligée jusqu'ici, et quant à la question des moyens de défense de l'ancienne cité. Mais, pour le moment, il s'agit de la première étape, et nous y revenons.

3. Les fouilles actuelles. Première campagne.

a. Hiver 1897—1898. — La commune d'Avenches nous donna l'autorisation d'entreprendre des fouilles à la porte de l'est, selon le programme qui vient d'être tracé, par lettre en date du 16 septembre 1897. Elle s'inscrivait en même temps pour une subvention, qui vint augmenter le premier fonds représenté par une allocation personnelle de M. Albert Naef. Les travaux commencèrent le 9 novembre. Nous avons trouvé en M. Philippe Senaud, entrepreneur à Avenches, le chef de chantier indispensable, aux bons services duquel nous tenons à rendre dès maintenant hommage.

Il nous paraît inutile de reproduire les pages du rapport consacrées à l'énumération et à la succession détaillée des travaux, qui ne sont elles-mêmes que le résumé de nos notes et du journal tenu par M. Senaud.

Bornons-nous à dire que nous débutâmes par le déblaiement de la partie sud, ainsi que cela avait été prévu. Que, dès le principe, on put constater que le parement des murs était conservé au-dessous de niveau du sol, en plusieurs points où il n'apparaissait plus au-dessus de celui-ci. Que peu à peu les différentes murailles constituant les fondations de la porte apparurent, montrant exactement les dimensions et le plan de l'édifice. Que l'on procéda par couches horizontales au déblaiement complet de toute partie sud de la porte, non plus seulement de son point de suture avec le mur d'enceinte. Ces travaux étaient terminés le 25 mars 1898; ils avaient été interrompus pendant quelques jours, notamment du 4 au 15 décembre 1897.

b. Été de 1898. — Les résultats obtenus au moyen de faibles ressources étaient assez importants pour justifier les prévisions du début et pour nous encourager à persévérer. Le Comité de la Société des monuments historiques nous accorda, sur le préavis de la Commission romaine, une subvention de

¹⁾ On distingue la Tornallaz sur la fig. 5, à l'arrière-plan, à droite.

300 fr. La commune d'Avenches alloua un second subside; l'État de Vaud fit également une allocation, ainsi que M. Eugène Lecoultré, syndic d'Avenches, au zèle et à la bonne volonté si empressée duquel nous devons d'avoir pu entreprendre et poursuivre les fouilles de la porte de l'est. Il s'agissait alors, non plus de creuser, mais de prendre des mesures de consolidation à l'égard des murailles mises à jour. Les travaux de réfection et de restauration furent activement poussés dès les premiers jours de juillet.

Des soins attentifs furent donnés à la question délicate des réfections de murs et à celle du jointoyage; nous croyons avoir réussi à satisfaire aussi bien l'œil du visiteur que la conscience de l'archéologue. Quant aux réfections, nous décidâmes de les faire en moëllons quadrangulaires ¹⁾ disposés en assises régulières, comme dans les anciennes maçonneries, mais en séparant rigoureusement les parties anciennes des nouvelles par une bonne couche de mortier teinté en rouge, nettement visible²⁾. Ce procédé, employé avec succès par M. Naef au château de Chillon, devrait être utilisé partout où l'on est appelé à reconstruire sur d'anciens murs: notre Société devrait l'imposer dans toutes les restaurations qu'elle subventionne. On évite, de la sorte, l'effet désagréable produit par l'emploi de matériaux différents, pour les maçonneries neuves, de ceux des maçonneries primitives. Quant aux joints, sans chercher à faire des fac-simile absolus des joints anciens, le maçon s'efforça de mettre les siens en harmonie, toute confusion devant être écartée par le fait de la ligne rouge séparant les anciennes assises de celles, aussi rares que possible, qui avaient dû être plus ou moins remontées.

Le travail de réfection se termina le 24 août; on s'était borné au strict nécessaire; les murailles avaient été soigneusement débarrassées des broussailles, mousses, herbages et racines qui les recouvraient et les pénétraient, agents de désagrégation infiniment dangereux. Puis on consolida tout ce qui pouvait être conservé, en remplissant les interstices de bon mortier, en complétant le jointoyage, sans y toucher là où il était bien conservé. Enfin, par mesure de précaution, on suréleva un peu certaines parties de murailles. Les endroits non parementés ont été restaurés en petits gradins, de façon à ce que l'on sente bien qu'il s'agit de parties incomplètes et non de formes architecturales. Les dessus reçurent une forte couche de ciment, épousant la forme de la muraille découronnée; ils seront recouverts plus tard de terre végétale avec semis de gazon fin. Quelques sondages exécutés en septembre ont mis fin à notre première campagne ³⁾.

4. Résultats acquis.

(Voy. et comparez le plan, pl. I, la vue d'ensemble, pl. II, et les fig. 4, 5 et 7.)

Constatation définitive de la présence d'une porte monumentale dans l'enceinte romaine d'Aventicum, porte dont nous aurons plus tard le plan complet.

¹⁾ Ces moëllons ont été retrouvés en quantité suffisante au cours des fouilles.

²⁾ On la distingue sur la vue d'ensemble, pl. II, et les fig. 4, 5 et 7.

³⁾ Les dépenses se sont élevées à frs. 677 pour les fouilles proprement dites, et frs. 728 pour les travaux de réfection.

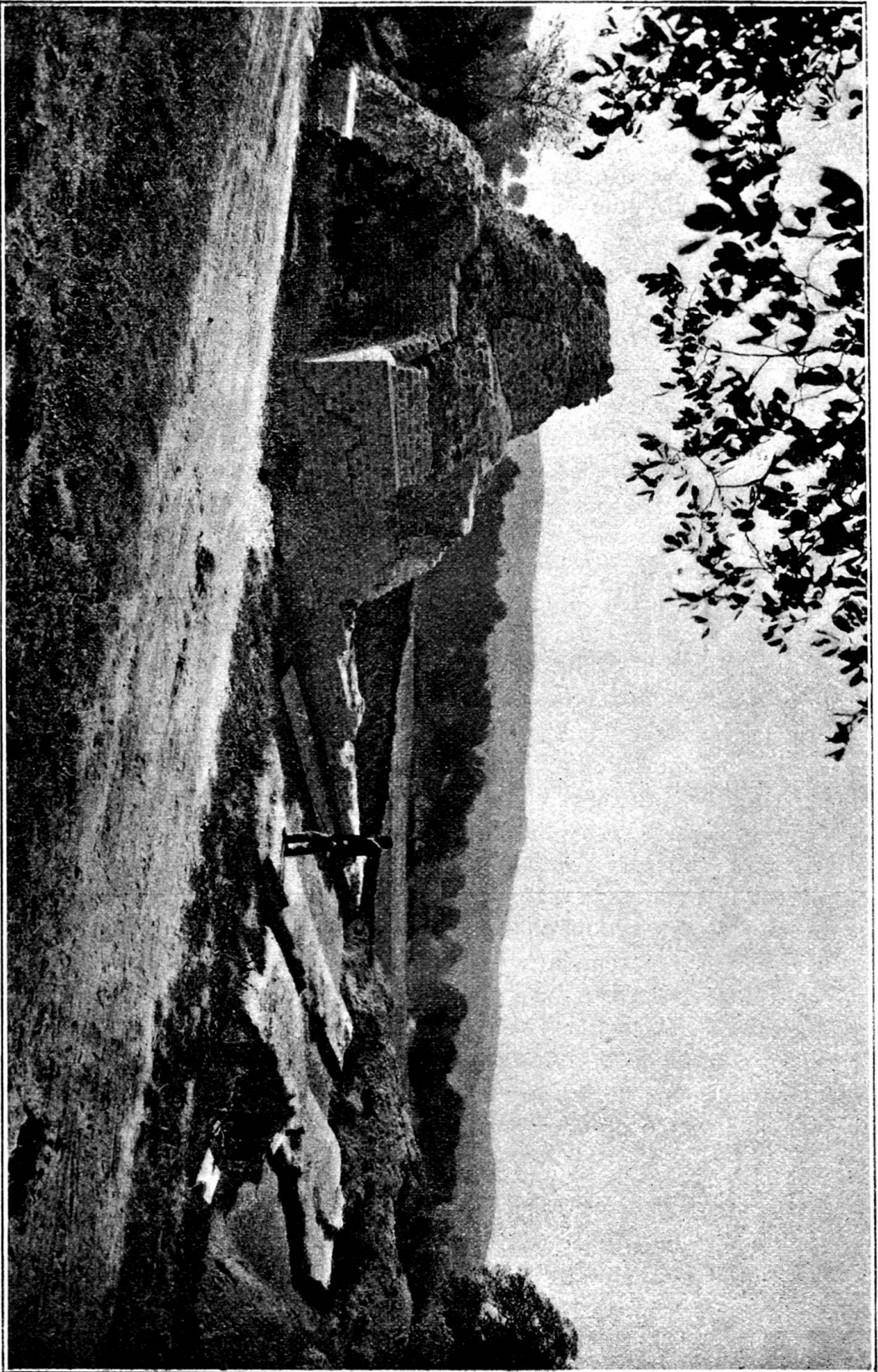
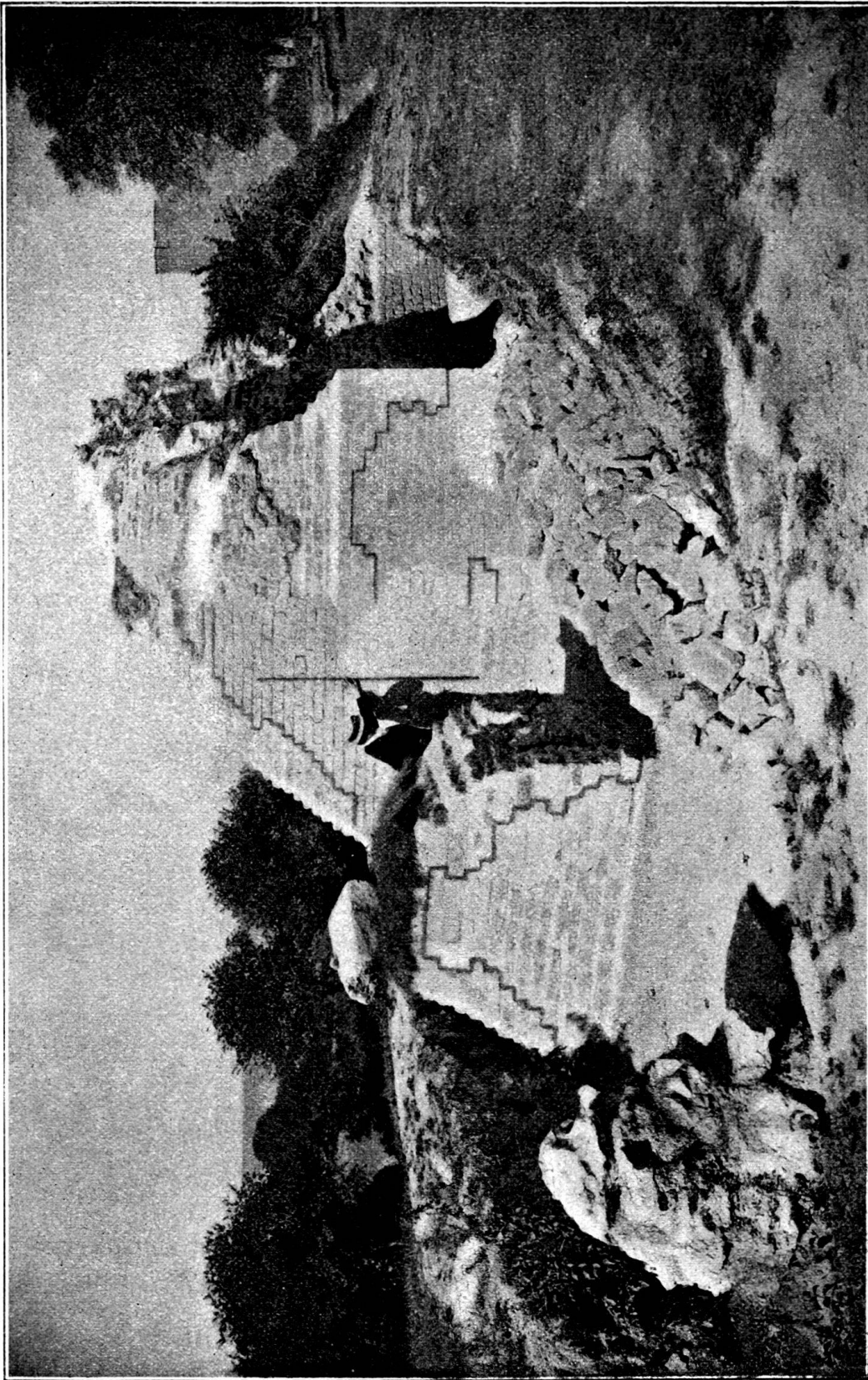


Fig. 4. Partie sur de la porte de l'est, après achèvement des travaux de la première campagne, vue prise de l'est.



C D E
Fig. 5. Partie nord de la porte, de l'est, après achèvement des travaux de la première campagne, vue prise de l'est.

Cette porte permet de fixer avec certitude le début du tracé de l'artère principale de la cité antique. Elle n'est pas un arc de triomphe, comme on l'a dit, mais une construction faisant corps avec la muraille d'enceinte.

La porte était constituée par un bâtiment rectangulaire A A A A, long de 29 mètres environ, large de 20, accolé à l'enceinte par sa façade principale A ; elle comportait une arche centrale B destinée au passage de la voie charretière, deux passages latéraux C C pour les piétons et deux autres couloirs D D, parallèles aux précédents, mais sans issue au dehors du côté de la campagne, conduisant à l'intérieur de deux tours circulaires extérieures E E flanquant la façade principale de la porte et masquant ses points de suture avec le mur d'enceinte.

Il est à noter que l'arche centrale possédait deux enfoncements latéraux semi-circulaires B' B'' semblant indiquer la présence d'une coupole centrale et servant en tout cas à faciliter le croisement des chars. Cette disposition remplaçait en quelque mesure celle des deux portes charretières contiguës, généralement usitée. On voit l'enfoncement B' sur la pl. II et la fig. 4.

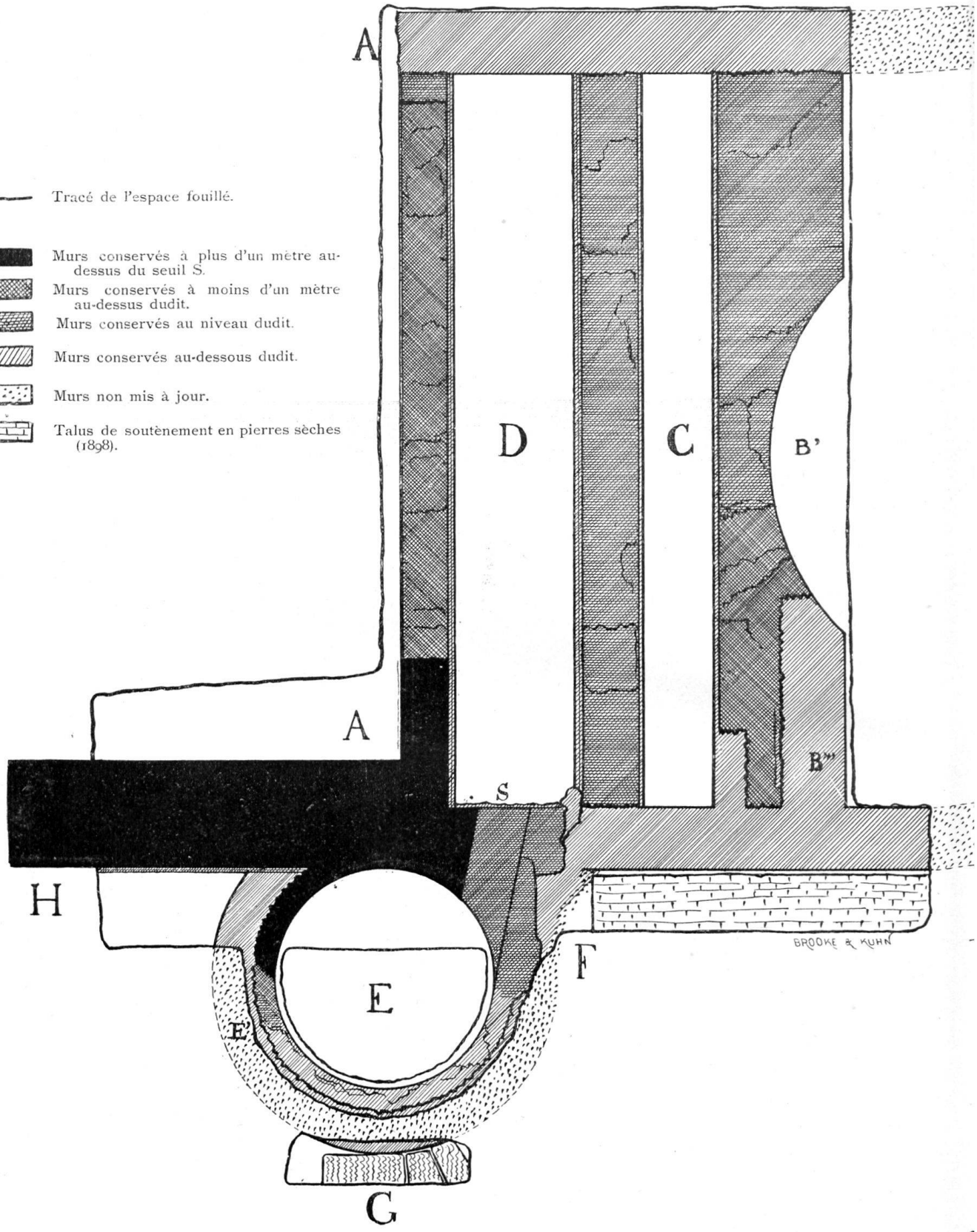
À l'extérieur, un soubassement, caractérisé par une saillie de la maçonnerie de 0^m 10 d'épaisseur, surmontée d'un chanfrein en moëllons taillés, régnait sur les faces latérales. Ce soubassement avait 1^m de hauteur au-dessus du sol ; on le voit sur la fig. 7.

Il n'est pas encore possible de dire exactement si les tours E E se joignaient au mur de façade, en F F, à angle droit ou en continuant leur convexité. Le rez-de-chaussée de ces tours — tours de défense ou constructions destinées à recevoir des escaliers — était plus élevé que le sol des couloirs d'accès et passages divers de la porte.

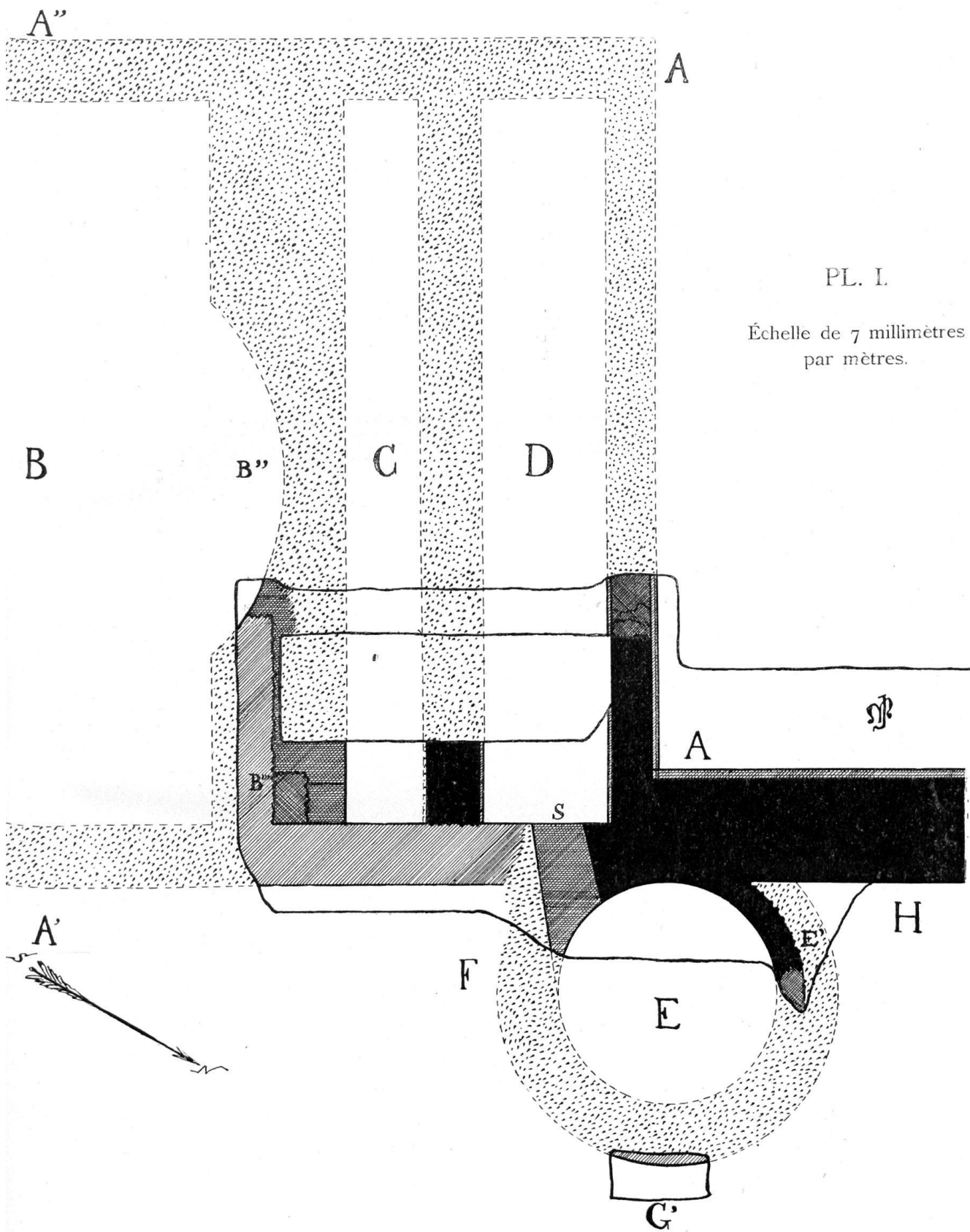
Une voie romaine dallée existait à l'extérieur de la porte, véritable chemin de ronde faisant probablement tout le tour de l'enceinte. Retrouvée à la base de la tour sud, en G, cette voie a été détruite du côté du nord par l'exploitation de ses dalles, ainsi qu'on s'en est convaincu par un sondage exécuté là, G'.

Le mur d'enceinte H H a exactement 2^m 50 de largeur à sa base, non compris les retranches de fondation. Il s'élevait, en tout cas, à plus de cinq mètres de hauteur au-dessus du sol de la voie précitée. Il est plus que probable que ce mur était surmonté par un parapet crénelé et un chemin de ronde auquel on accédait par des escaliers de bois garnissant l'intérieur des tours. Quant à la hauteur du bâtiment de la porte elle-même, il n'est pas possible de la déterminer ; les murailles n'ont nulle part aujourd'hui plus de 1^m de haut, nous n'en n'avons que les fondations. *(A suivre.)*

- Tracé de l'espace fouillé.
- Murs conservés à plus d'un mètre au-dessus du seuil S.
- ▨ Murs conservés à moins d'un mètre au-dessus dudit.
- ▩ Murs conservés au niveau dudit.
- ▧ Murs conservés au-dessous dudit.
- ▤ Murs non mis à jour.
- ▥ Talus de soutènement en pierres sèches (1898).



AVEN
 PLAN DE LA PORTE DE L'EST D
 INDICATEUR D'ANTI



PL. I.

Échelle de 7 millimètres
par mètres.

CHES.

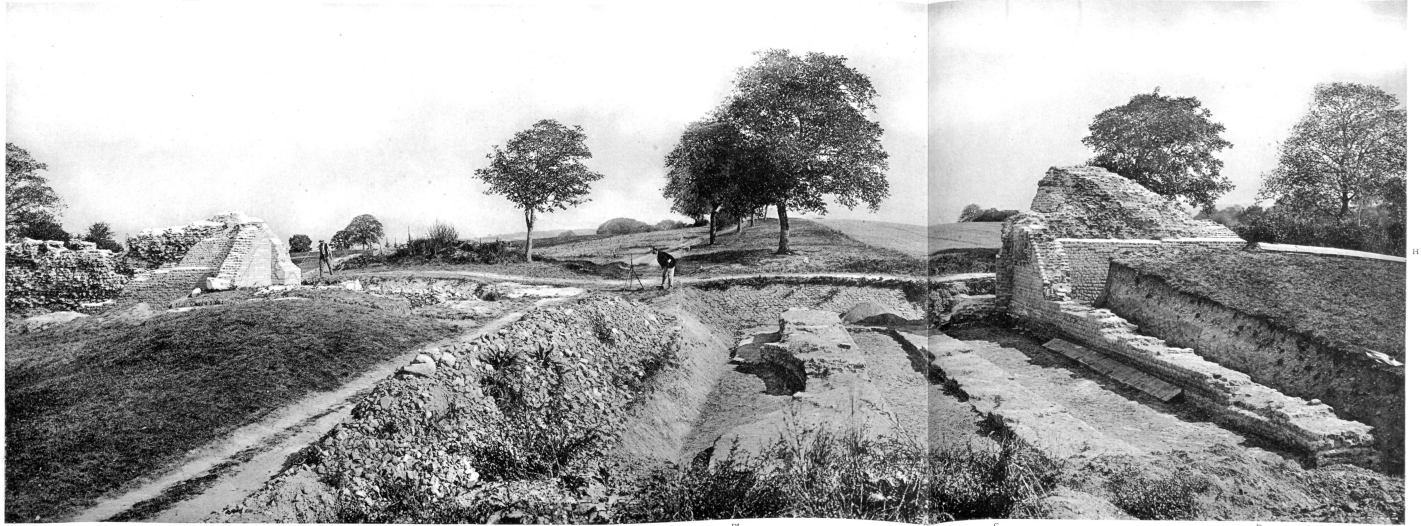
DE L'ENCEINTE ROMAINE, 1897-1898.

ÉDITIONS SUISSES. 1899.

Partie nord

Chemin de Donatyre à la route de Berne ←

Pl. II.



Chemin de Combes
Direction d'Avenches

AVENCHES

La porte de l'est de l'enceinte romaine, après les fouilles et travaux de 1897-98.

Vue prise de l'ouest.

Nicolas F. B. Boissac, à Genève (26 Septembre 1898).

INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES, 1899.